



LGBT : Paris vise l'exemplarité dans le domaine des ressources humaines

Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire, signe mardi la charte LGBT de l'association l'Autre Cercle. Elle engage la Ville à mener une politique exemplaire de ressources humaines en faveur des personnes lesbiennes, gay, bissexuelles ou transgenres.

Anne Hidalgo est engagée de longue date en faveur de l'égalité des droits et de la lutte contre toutes les formes de discrimination. A ce titre, la Ville de Paris doit notamment mener une politique de ressources humaines exemplaire.

Après des avancées concrètes sur la question de l'égalité femmes-hommes ou sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge des services publics et de la modernisation de l'administration a fait mardi un pas important en faveur des personnes LGBT.

Au nom de la Maire de Paris, il signe aujourd'hui la charte d'engagement de l'association l'Autre Cercle, qui repose sur quatre fondamentaux :

1. Créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT ;
2. Veiller à une égalité de droit et de traitement entre tou-te-s les collaboratrices et collaborateurs quelles que soient leur orientation sexuelle et identité sexuelle ou de genre ;
3. Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires ;
4. Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

« Je suis heureux que Paris soit l'une des premières collectivités en France à signer cette charte. Elle est l'occasion de réaffirmer les valeurs qui sont les nôtres en matière d'égalité, tout en formalisant de façon très concrète nos engagements. Avec Hélène Bidard, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations, nous aurons à cœur de la faire vivre et de la faire prospérer dans tous les services municipaux », a souligné l'adjoint à la Maire.